



Hors Série

EDITION SPECIALE FEVRIER 2005

■ Assemblée Générale du 18 Mars

Il est souhaitable que vous veniez nombreux à l'Assemblée Générale du 18 mars 2005 qui se fait au Golf de la Valdaine. Ayez la gentillesse de nous informer de votre présence au repas, ceci pour nous organiser et retenir auprès du restaurant.

■ Championnat régional de pilotage de précision...

L'ACM organise avec le concours de toutes les entités présentes sur le terrain, le championnat régional de pilotage de précision qui se déroulera les 14 et 15 mai 2005. Nous avons besoin de « mains » pour nous aider à l'organisation. Pour tout contact :

Patrick RICHARD 06-32-60-17-45

■ L'heure... c'est l'heure !

Les temps de vol sont décomptés par l'horamètre de l'avion. Veuillez en tenir compte pour noter votre temps de vol effectué. Nos tarifs sont établis en fonction du compteur.

Le devenir du terrain :

Suite à la loi de décentralisation 2004 (du 13 août 2004) qui prévoit dans son chapitre II, article 28 que « la propriété, l'aménagement, l'entretien et la gestion des aérodromes appartenant à l'état sont transférés au plus tard le 1^{er} Janvier 2007[...] aux collectivités territoriales ou à leurs groupements[...] » ; ADUSAMA a envoyé à nos élus et personnes concernées une lettre (courrier ci-joint).

● EXAMEN BLANC

Compte tenu des grosses difficultés rencontrées pour obtenir le théorique par nos élèves (et surtout par nos jeunes élèves) et à la demande de certains parents, nous avons décidé, en plus des cours mensuels, de faire passer régulièrement un examen blanc qui se fera par module et corrigé sur place.

De plus chaque copie sera remise à votre instructeur qui aura à charge d'expliquer vos erreurs.

Vous serez avisés des dates par courrier. Nos instructeurs sont bénévoles et font l'effort de vous aider, aussi devez-vous également travailler de votre côté.

En cas de non compréhension de certains chapitre, n'hésitez pas à interroger votre instructeur.

... et Bons Vols à Tous !

Association ADUSAMA
Aérodrome de Montélimar – Ancône
26200 Montélimar

Monsieur le Préfet de Région
Préfecture de la Région Rhône Alpes
106 rue Pierre Corneille
69003 LYON

Objet : devenir de l'aérodrome de Montélimar Ancône

Monsieur le Préfet de Région,

La loi de décentralisation 2004-809 du 13 août 2004 prévoit dans son chapitre II, article 28 que « la propriété, l'aménagement, l'entretien et la gestion des aérodromes appartenant à l'état sont transférés au plus tard le 1^{er} Janvier 2007[...] aux collectivités territoriales ou à leurs groupements[...] ».

L'aérodrome de Montélimar-Ancône, géré directement par l'Etat aujourd'hui, entre à notre connaissance dans ce cadre.

Notre association regroupe toutes les structures de droit privé ou associatif qui ont une activité sur l'aérodrome de Montélimar Ancône.

- ❖ Sept associations loi 1901 regroupant plus de 200 adhérents représentent nombre de disciplines aéronautiques sportives : aviation de loisirs, ULM, construction amateur, aéromodélisme...
- ❖ Le Musée de l'Aviation de Chasse, affilié au Musée de l'Air du Bourget, attire chaque année 12000 visiteurs.
- ❖ D'autre part, neuf sociétés y exercent une activité aéronautique : atelier de réparation aéronautique, écoles et négoce d'ULM, construction d'aéronefs ULM DTA (second constructeur français), surveillance aérienne notamment dans le cadre de prévention des feux de forêt avec les Sapeurs Pompiers, patrouille féminine de voltige Winglets sans oublier le restaurant Air Escale.

Cet aérodrome créé en 1925 conserve une activité importante et présente un intérêt touristique, économique et social certain pour la région de Montélimar.

Il est la halte privilégiée des aéronefs de passage dans la vallée du Rhône qui transitent en venant de Suisse, Allemagne, Espagne etc. qui trouvent sur place avitaillement, services techniques et restauration. Plus de 1500 aéronefs de passage ont utilisé cette halte en 2004. De plus, c'est également un aérodrome de dégagement indispensable pour la navigation de loisirs, professionnelle et militaire en cas de dégradation météorologique sur la basse vallée du Rhône. En effet, l'aérodrome de Montélimar possède, dans la moyenne vallée du Rhône, une situation privilégiée quant à son repérage aéronautique (présence du Rhône, identification aisée avec les aéroréfrigérants de la centrale nucléaire, présence d'une balise de radionavigation à Montélimar).

38 salariés ou exploitants travaillent dans l'ensemble de ces entités. Le chiffre d'affaires annuel généré en 2004 avoisine les 3400 K€. Plusieurs de ces entités ont investi sur l'aérodrome ou s'apprêtent à le faire dans le cadre de leur développement.

l'affectation de l'usage aéronautique soit garanti. Aucune information fiable ne nous est parvenue à ce jour. L'association ADUSAMA vous serait infiniment reconnaissante de lui indiquer de quelle façon va se dérouler ce transfert de compétences et quelles en seront les étapes d'ici le mois de janvier 2007.

Comptant sur votre diligence, nous vous prions d'agréer Monsieur le Préfet, l'expression de notre haute considération.

Le président d'ADUSAMA,
Pierre Emmanuel Leclère

Le président de l'Aéroclub de Montélimar et de sa Région,
Louis LEMAITRE

Le président de l'Aéroclub des Portes de Provence,
Pierre DIDIER

Le président du Musée Européen de l'Aviation de Chasse
Alain BES

Le président de l'Associations des Constructeurs Amateurs,
Armand JUAN

Le président de La Belle Aviation Française,
Pascal CONCHON

Le président de Montélimar Aéromodélisme,
Gérard RIMET

Le gérant de DTA SARL,
Jean Michel DIZIER

Le gérant d'Aéro Commerce,
Hervé COMBE

Le gérant du Restaurant Air Escale,
Jean Charles NOTTELET

Le gérant d'ULM Espace Aérien,
Pierre Emmanuel LECLERE

Le gérant de l'Atelier de Réparation Aéronautique,
Vincent COLOMB

Le gérant de Winglets SARL,
Dider BOUGAREL

Le gérant de la SCI Mountaren,
Michel BOSTVIRONNOIS

Le gérant de S.P.H. Aéronautique,
Patrick HODENT

Le gérant de la SCI Jervol,
Michel JERPHANION

Le gérant de la SCI Mountaren,
Michel BOSTVIRONNOIS

Copies à

Monsieur le ministre de l'Équipement et des Transports, Gilles de Robien

Monsieur le ministre des Sports, Jean François Lamourre

Monsieur le Député, Eric Besson

Monsieur le Sénateur, Jean Besson

Monsieur le Directeur Général de la Direction Générale de L'Aviation Civile, Michel Wachenheim

Monsieur le Directeur de Direction de l'Aviation Civile Centre Est, Yves Debouverie

Monsieur le Préfet de la Drôme

Monsieur le Président du Conseil Régional Rhône Alpes, Jean Jacques Cayranne

Monsieur le Président du Conseil Général de la Drôme, Didier Guillaume

Monsieur le Conseiller Général, Jean Luc Vincent

Monsieur le Maire de Montélimar, Franck Reynier

Monsieur le Maire d'Ancône, Jean Luc Vincent

Monsieur le Président de la Communauté de Communes SESAME, Franck Reynier

Monsieur le Président du Conseil National des Fédérations Aéronautiques Sportives, Dominique Méreuze

Monsieur le Président de l'Aéroclub de France, Gérard Feldzer

Monsieur le Président de la Fédération Française d'Aviation, Claude Penot

Monsieur le Président de la Fédération Française de Planeur UltraLéger (ULM), Dominique Méreuze

Monsieur le Président de la Fédération d'Aéromodélisme, Jean Claude Rey

Madame la Présidente du Réseau des Sports de l'Air, Catherine Dartois,

Monsieur le Président du Comité Régional Rhône Alpes de la FFA, Daniel Clenet

Monsieur le Président du Comité Régional Rhône Alpes de la FFPLUM, Louis Collardeau